

Championnat Bourgogne Mixte 2018

LAMARCHE sur SAONE Côte d'Or



Saône rive gauche

Organisation C. D. P.S eau douce 21

SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

Horaires

Samedi 22 à partir de 10h30: RDV : accueil en aval du parcours

12h00 : tirage
13h30 : contrôle des esches
14h20 : amorçage
14h30 : Début de la 1^{ère} manche
17h25 : annonce des 5 dernières minutes
17h30 : fin de la manche

Dimanche 23 à 6h15 : accueil au rassemblement et tirage ordre des manches

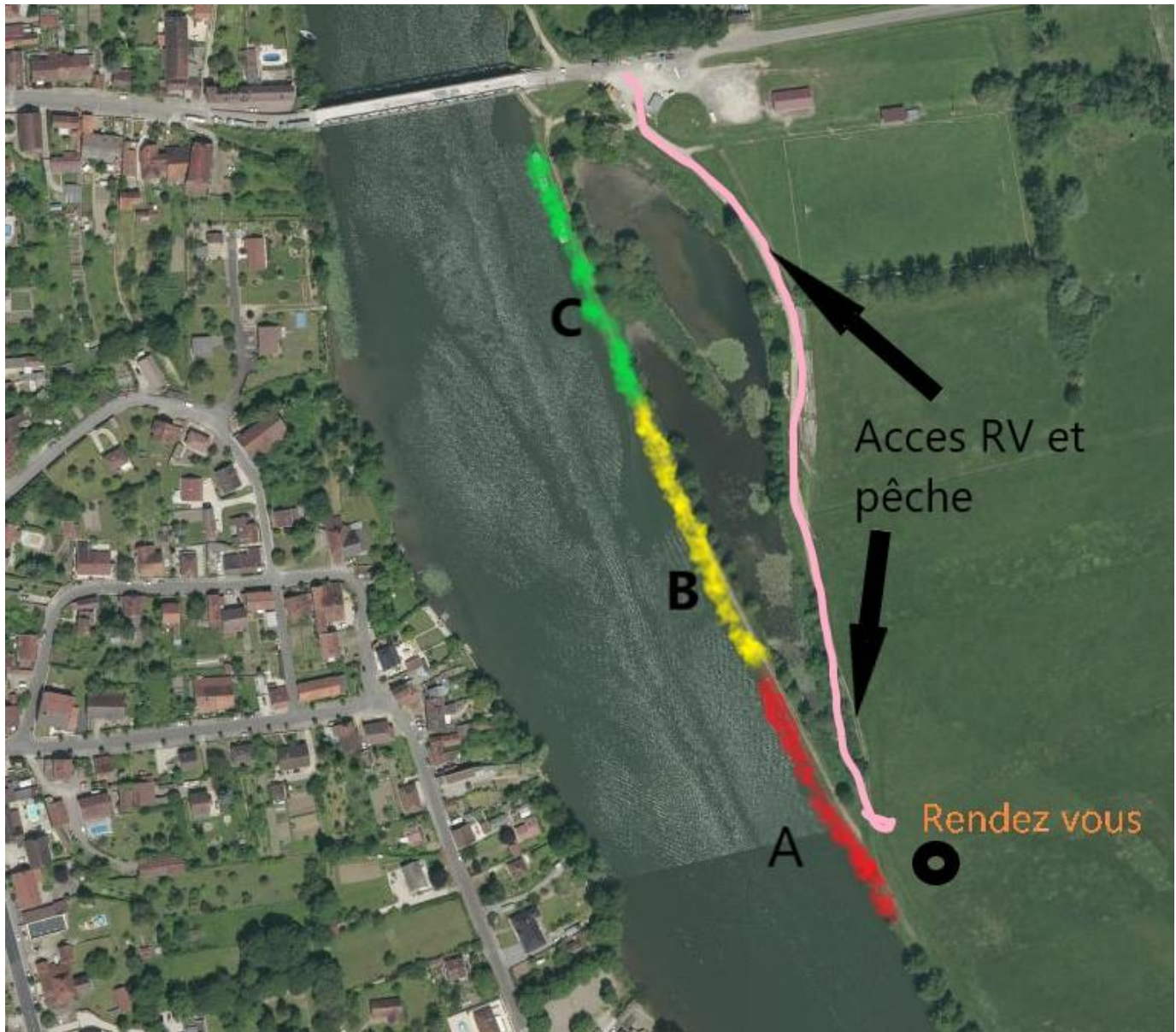
6h30 : distribution des fiches
7h30 : contrôle des esches
8h20 ; amorçage
8h30 : début de la 2^{ème} manche
11h25 : annonce des 5 dernières minutes
11h30 : fin de la manche

12h30 : entrée dans les box
13H30 : contrôles des esches
14h20 : amorçage
14h30 : début de la 3^{ème} manche
17h25 : annonce des 5 dernières minutes
17H30 : fin de la manche

18H15 : résultats au rassemblement

PARCOURS : 3 secteurs en ligne avec 3 sous-secteurs non séparés

- *Secteur A Aval*
- *Secteur B Milieu*
- *Secteur C Amont*



Profondeur moyenne à 15m de 3.50 mètres, à 25m de 3.50 à 4.50m
Poissons dominants : gardons, brèmes, hybrides, ablettes.

Prévoir des longues bourriches (au moins 4 m et manches d'épuisettes (5m minimum))

Règlement F. F. P. S . E . D :

- Canne 13m maxi
- Moulinet 8.00m maxi

- Esches : 2 L. comprenant ½ L. maxi de fouillis ou vers de vase (dont ¼ de vers de vase maxi) par manche et vers de terre limités à ½ Litre maxi coupés ou non.

- Amorce limitée à 17 litres .

- Classement au Poids et par Secteur.

Parcours de remplacement: Canal de dérivation d'Auxonne
3.5m à 4m Poissons : Gardons, plaquettes, brèmes, ablettes

Organisation :

- Régis NICOLLE Président CD 21 ☎ 06.29.18.13.36
regis.nicolle@free.fr

Détaillants pêche :

- Lépy Pêche Venarey les Laumes
- Instinct Pêche Marsannay la Côte
- Gilles Kumer Gray

LES HEBERGEMENTS

Voir office de Tourisme. Lamarche, Auxonne.

BUVETTE - CASSE CROUTES
samedi et dimanche